

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

Mars 2019

Sujets traités :

- **Message de la présidente-directrice générale**
- **Mise à jour sur la conversation pancanadienne**
- **Concours 2020 du Fonds d'innovation**
- **Fonds des leaders John-R.-Evans**
- **Concours 2019 du Fonds collège-industrie pour l'innovation**
- **Fonds des initiatives scientifiques majeures**
- **Échéancier révisé des concours**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Tant à célébrer

Mis sur pied par la ministre des Sciences, Kirsty Duncan, le Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale a formulé deux recommandations qui nous concernent. La première, et la plus importante, consiste à assurer un financement permanent à la FCI. La seconde vise à augmenter le financement des initiatives scientifiques majeures pour sept installations d'envergure nationale.

Je m'attarderai ici à la question du financement permanent et des événements qui ont suivi la publication du rapport du comité. Il y a longtemps qu'on n'avait pas connu une telle vague unanime d'appui aussi sincère, authentique et enthousiaste de la part de notre communauté pour les recommandations d'un rapport. La ministre des Sciences, les ministres du Cabinet et les députés vous ont écoutés et ont tenu compte des recommandations du comité dans le Budget de 2018.

Ce financement permanent est d'une importance cruciale pour les chercheurs, les universités, les collèges, les hôpitaux et les provinces qui peuvent désormais, grâce à un simple énoncé, planifier leurs travaux et oser imaginer l'avenir de la recherche au Canada. Quel beau cadeau! Il y a 21 ans, la FCI a été créée pour freiner l'exode des cerveaux et financer les laboratoires et l'équipement dont les chercheurs ont besoin pour poursuivre leurs rêves au Canada. En 2018, les chercheurs et les étudiants peuvent dorénavant projeter de faire carrière ici. Nous avons

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

maintenant les moyens de retenir ces éminents cerveaux et de les inciter à collaborer à des projets menés partout au pays.

Je tiens à remercier David Naylor et les autres membres du comité, les chercheurs des quatre coins du pays qui ont uni leur voix pour soutenir ce rapport, le gouvernement du Canada et, en particulier, la ministre Kirsty Duncan, dont le leadership et la conviction profonde à l'égard des retombées de votre excellent travail se sont avérés déterminants dans ce processus. La FCI est le fruit d'une idée audacieuse. Et il a fallu autant de courage pour la lancer sur la voie de tous les succès.

Une vision peut prendre du temps à prendre forme. Quel exploit de s'assurer que la FCI puisse continuer à verser des contributions sur plusieurs années dans un cadre financier annuel! Il faut des années pour construire des bâtiments et des laboratoires, ou encore commander un équipement perfectionné avec des spécifications techniques uniques. Nous savons bien que même si les budgets et le financement annuels se répètent annuellement, il est habituellement nécessaire de dépenser les sommes octroyées pendant une année financière particulière. Mais grâce à l'excellent travail de nos collègues à Innovation, Sciences et Développement économique Canada et à la grande compréhension du ministère des Finances et du Conseil du Trésor, ces questions ont pu être résolues, et la FCI a conclu un nouvel accord de financement en janvier dernier. Le conseil d'administration de la FCI et la ministre ont ensuite approuvé les dépenses.

Pendant ce temps, le personnel de la FCI sillonnait le pays pour recueillir plus de 70 énoncés formulant des suggestions et des conseils pour les prochains concours du Fonds d'innovation ainsi que des idées pour l'avenir. Je vous remercie encore une fois et vous invite à vous joindre à moi pour exprimer la plus sincère gratitude au personnel remarquable de la FCI qui a bravé les tempêtes pour vous écouter et tirer profit de vos expériences.

~ Roseann O'Reilly Runte

MISE À JOUR SUR LA CONVERSATION PANCANADIENNE

Le 6 novembre 2018, la FCI a lancé une consultation pancanadienne en publiant le document [Conversation sur l'avenir de la recherche et de l'infrastructure de recherche au Canada : le rôle de la Fondation canadienne pour l'innovation](#). Nous voulions ainsi stimuler les discussions avec le milieu canadien de la recherche et nos principales parties prenantes sur l'avenir de la recherche et de l'infrastructure de recherche au Canada ainsi que le rôle de la FCI dans le soutien apporté aux établissements pour le maintien et l'amélioration de leur capacité de recherche.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

En plus d'inviter la communauté à soumettre ses réponses par écrit (72 soumissions au total), le personnel de la FCI a tenu 16 assemblées publiques partout au pays, de même que deux webinaires (un en anglais et un en français), en janvier et en février 2019, pour étendre la consultation et recueillir les commentaires du plus grand nombre possible de parties prenantes. Ces contacts directs avec la communauté se sont traduits par un large éventail de suggestions authentiques et honnêtes sur des enjeux qui touchent la FCI. Ces conversations nous ont permis de rencontrer plus de 500 participants extrêmement engagés d'un bout à l'autre du pays. Cette consultation pancanadienne a démontré que vous teniez à ce que nos programmes de financement demeurent pertinents et bien arrimés à vos besoins. Le personnel de la FCI continue à rassembler et à traiter vos commentaires. En juin 2019, nous vous transmettrons un résumé des conclusions et des mesures proposées.

CONCOURS 2020 DU FONDS D'INNOVATION

L'entente de contribution conclue en 2019 nous permet de tenir des concours du Fonds d'innovation tous les 24 à 30 mois. Par la publication dans les prochains jours de l'ébauche de l'invitation à soumettre des propositions au Concours 2020 du Fonds d'innovation, nous lançons le premier concours du Fonds d'innovation dans le cadre de notre nouveau modèle de financement.

Le Fonds d'innovation allouera jusqu'à 400 millions de dollars en financement d'immobilisations alors que le Fonds d'exploitation des infrastructures octroiera la somme de 120 millions de dollars en appui aux coûts d'exploitation connexes. Ce financement appuiera des initiatives qui permettent aux établissements et à leurs chercheurs de tirer parti des capacités établies pour accélérer les activités de recherche ou de développement technologique, ou améliorer des secteurs prioritaires stratégiques émergents. Les projets doivent être alignés sur le plan stratégique de recherche de l'établissement et guidés par ses politiques ou son plan sur l'équité, la diversité et l'inclusion. La FCI encourage également les établissements à soumettre des projets qui sont suffisamment matures et qui offrent le meilleur potentiel d'impact transformateur.

Bien que les paramètres généraux de la présente invitation à soumettre des propositions soient semblables à ceux du précédent concours, nous avons apporté des améliorations en réponse aux commentaires formulés en 2017 et dans notre récente conversation sur l'avenir de l'infrastructure de recherche au Canada. Vous retrouverez ces améliorations dans l'invitation à soumettre des propositions. Nous planifions fixer l'échéance de soumission des propositions en janvier 2020. Les recommandations de financement seraient alors présentées au conseil d'administration de la FCI en novembre de la même année.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

FONDS DES LEADERS JOHN-R.-EVANS

Toutes les sommes inutilisées ou non engagées des enveloppes 2017-2020 du Fonds des leaders John-R.-Evans (FLJE) deviendront périmées à la fin de mars 2020, y compris celles associées à des projets non retenus par la FCI. Les derniers projets qui peuvent être comptabilisés dans l'enveloppe 2017-2020 du FLJE sont ceux dont les décisions seront prises par le conseil d'administration de la FCI en mars 2020. Les dernières dates limites de soumission permettant l'inclusion de projets dans l'enveloppe 2017-2020 sont donc celles d'octobre 2019, y compris celle du 21 octobre pour présenter une candidature au programme des Chaires de recherche du Canada. Nous continuerons à examiner le taux d'utilisation des enveloppes des établissements alors que nous finaliserons celles pour 2020-2023.

Nous permettrons aux établissements dont l'enveloppe 2017-2020 est épuisée d'utiliser dès juin celle de 2020-2023, ce qui devrait les aider à répondre aux besoins de recrutement et de maintien en poste des meilleurs chercheurs d'aujourd'hui et de demain. La nouvelle enveloppe du FLJE permettra à la FCI de réaliser des investissements à un rythme d'environ 91 millions de dollars par année (70 millions de dollars en plus des 21 millions de dollars du Fonds d'exploitation des infrastructures) sur trois ans (de 2020-2021 à 2022-2023).

Nous voulons aussi alléger la pression exercée par la création de 285 chaires de recherche du Canada supplémentaires, annoncée dans le Budget fédéral de 2018 sur les enveloppes institutionnelles. Pour ce faire, nous accorderons la somme additionnelle de 175 000 dollars par nouvelle chaire. Ce montant sera disponible dès le 24 avril prochain, date limite de soumission des candidatures aux Chaires de recherche du Canada. Au total, un montant supplémentaire de 50 millions de dollars s'ajoutera à l'enveloppe du FLJE pour le cycle de financement 2020-2023, ce qui portera l'enveloppe totale de ce fonds à 260 millions de dollars (en plus des 78 millions de dollars du Fonds d'exploitation des infrastructures) : une hausse de 30 pour cent de la contribution totale annuelle pour les années 2017-2018 à 2019-2020. Nous estimons que cet investissement supplémentaire renforcera la capacité des établissements à mener des recherches de calibre mondial et nous permettra de répondre à plusieurs suggestions formulées à l'occasion de la récente Conversation pancanadienne de 2019, qui proposaient d'augmenter l'enveloppe du FLJE.

La confirmation de la valeur de l'enveloppe 2020-2023 attribuée à votre établissement devrait vous parvenir au début de juin 2019 afin que vous puissiez planifier adéquatement vos besoins en infrastructure.

Mise à jour de la FCI

Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

CONCOURS 2019 DU FONDS COLLÈGE-INDUSTRIE POUR L'INNOVATION

Volet 1 : Webinaires

Afin d'aider les collèges à améliorer la qualité des propositions soumises au Fonds collège-industrie pour l'innovation, la FCI organise une série de webinaires en avril 2019 pour les établissements présentant une demande au volet 1 du concours 2019. Nous invitons également les établissements qui s'attendent à présenter une proposition à un prochain concours à y prendre part. Le webinaire sera axé sur la préparation de la proposition et les principaux écueils à éviter. Peu de temps après les webinaires, nous en afficherons les enregistrements sur notre site Web.

Vous avez jusqu'au 5 avril pour vous inscrire à l'une des séances au moyen des liens ci-dessous :

- Anglais : 10 avril 2019, 13 h 30, HNE ([webinaire anglais](#))
- Français : 11 avril 2019, 13 h 30, HNE ([webinaire français](#))

Veuillez noter que les propositions au volet 1 doivent être soumises au plus tard le 15 mai 2019. Veuillez communiquer avec votre chargé de programmes pour toute question.

Volet 2 - Infrastructure de recherche associée à une demande de subvention de renforcement de l'innovation au Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (Concours 17)

Nous collaborerons de nouveau avec les trois organismes fédéraux de financement pour les subventions de renforcement de l'innovation du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC-RI) Concours 17. Nous accepterons les propositions de financement d'infrastructure associée à une demande de subvention ICC-RI-Croissance soumise au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Cette initiative conjointe permet aux collèges de déposer une demande de financement combinée pour couvrir à la fois les coûts de recherche (subvention ICC-RI-Croissance) et de l'infrastructure de recherche (volet 2 du FCII). Le CRSNG recevra les lettres d'intention pour les demandes de subvention au ICC-RI-Croissance dont la date limite est fixée au 23 mai 2019. Au cours de l'été 2019, le comité du programme ICC examinera les lettres d'intention. Par la suite, les établissements ayant été invités à préparer une proposition et présentant également une proposition à la FCI devront soumettre celles-ci au plus tard le 24 octobre 2019 au CRSNG et à la FCI, respectivement.

Mise à jour de la FCI

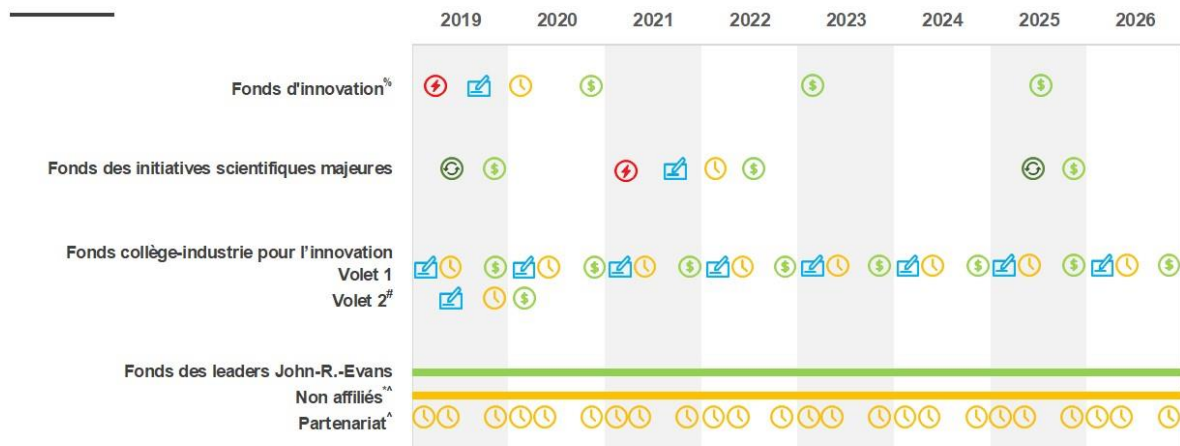
Nouvelles des vice-présidents de la **Fondation canadienne pour l'innovation**

FONDS DES INITIATIVES SCIENTIFIQUES MAJEURES

Nous avons élaboré des processus pour évaluer les 16 installations financées par le Fonds des initiatives scientifiques majeures, à mi-parcours de leur cycle de financement. Les lignes directrices de l'évaluation sont fondées sur les commentaires recueillis lors des consultations menées auprès des initiatives scientifiques majeures ou à la suite du concours 2017-2022, ainsi que sur l'analyse des rapports de rendement pour 2012-2017. La FCI a transmis ces lignes directrices aux installations et aux établissements concernés en novembre 2018. Les documents faisant l'objet d'une évaluation doivent être présentés d'ici le 15 juin 2019 et les décisions concernant le financement seront prises par le conseil d'administration de la FCI lors de sa rencontre de novembre 2019.

ÉCHÉANCIER RÉVISÉ DES CONCOURS

Résumé des concours de financement de la FCI 2019 to 2026



[%] Les invitations à soumettre des propositions aux prochains concours du Fonds d'innovation doivent être confirmées.

[#] Le volet 2 du Concours du Fonds collège-industrie pour l'innovation, tenu en partenariat avec le CRSNG, est confirmé tous les ans.

^{*} Le Fonds des leaders John-R.-Evans accepte des propositions chaque année en février, en juin et en octobre.

[^] Les décisions du Fonds des leaders John-R.-Evans sont rendues aux séances du conseil d'administration de la FCI, tous les trimestres.

Légende 📧 Invitation à soumettre des propositions 📄 Avis d'intention 📄 Propositions 💰 Décisions du conseil d'administration de la FCI 🕒 Évaluation de mi-parcours